



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

# Patrimoine mondial

# 44 COM

WHC/21/44.COM/10D

Paris, 4 juin 2021

Original : anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU  
PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Quarante-quatrième session élargie

Fuzhou (Chine) / Réunion en ligne  
16 – 31 juillet 2021

**Point 10 de l'Ordre du jour provisoire : Rapports périodiques**

**10D : Rapport d'avancement sur le troisième cycle des Rapports périodiques pour les autres régions**

## RÉSUMÉ

Ce document est présenté en application de la Décision **43 COM 10A** et Il comporte un rapport sur la gestion et la coordination globales du troisième cycle de soumission des Rapports périodiques, et notamment sur la préparation et le lancement de l'exercice dans la région Asie-Pacifique. Il contient des informations sur les réunions organisées avec les points focaux nationaux et les gestionnaires de sites du patrimoine mondial de la région. Ce document présente en outre des informations détaillées sur les étapes préparatoires entreprises par le Secrétariat pour lancer l'exercice dans la région Amérique latine et Caraïbes en septembre 2021. Ce rapport présente également des informations concernant les activités menées par le Secrétariat pour faciliter le rôle moteur des États parties, conformément aux Décisions **41 COM 10A** et **42 COM 10A**.

La plate-forme Internet dédiée au troisième cycle de soumission des Rapports périodiques est accessible à l'adresse suivante : <http://whc.unesco.org/fr/prcycle3/>.

La page Web générale sur les Rapports périodiques est accessible à l'adresse suivante : <http://whc.unesco.org/fr/rapportperiodique/>

**Projet de décision : 44 COM 10D**, voir Point V.

## I. CONTEXTE

1. À sa 41<sup>e</sup> session en 2017, le Comité du patrimoine mondial a lancé le troisième cycle de soumission des Rapports périodiques et décidé de maintenir l'ordre des régions établi pour les précédents cycles, une région rendant son rapport chaque année (États arabes, Afrique, Asie-Pacifique, Amérique latine et Caraïbes, Europe et Amérique du Nord). Ainsi, conformément à la Décision **41 COM 10A** (Cracovie, 2017), la région Asie-Pacifique a lancé son exercice de soumission de rapports en septembre 2020. La région Amérique latine et Caraïbes commencera en 2021.
2. Conformément aux Décisions **41 COM 10A** (Cracovie, 2017) et **42 COM 10A** (Manama, 2018), le Centre du patrimoine mondial a été invité à assurer, pour le troisième cycle de soumission des Rapports périodiques, une approche globale dans toutes les régions concernées par l'exercice, en favorisant une coordination générale, en proposant des analyses, et en facilitant le rôle moteur des États parties dans cet exercice.
3. À cette fin, le Comité a également demandé au Secrétariat, dans sa Décision **43 COM 10B** (Bakou, 2019), de continuer à mettre à jour et à élaborer des supports de formation et d'orientation pour un vaste éventail de parties prenantes et de garantir leur diffusion à grande échelle pour favoriser une préparation et une mise en œuvre efficaces de l'exercice. En outre, le Centre du patrimoine mondial a aussi été encouragé à poursuivre l'élaboration de méthodes d'analyse et d'outils de communication novateurs pour faciliter le rôle moteur des États parties dans l'exercice.

## II. PRÉPARATION DU TROISIÈME CYCLE DE SOUMISSION DES RAPPORTS PÉRIODIQUES DANS LA RÉGION ASIE-PACIFIQUE

4. Conformément à la Décision **41 COM 10A** du Comité du patrimoine mondial de maintenir l'ordre des régions établi pour le deuxième cycle de soumission des Rapports périodiques, le Centre du patrimoine mondial a commencé de façon proactive la préparation du troisième cycle de soumission des Rapports périodiques dans la région Asie-Pacifique en 2019, avant le lancement de l'exercice prévu pour l'automne 2020 dans la région.
5. Une réunion d'information a été organisée avec les délégations permanentes du groupe Asie-Pacifique (ASPAC), en juin 2019, au siège de l'UNESCO et une réunion d'information sur le troisième cycle de soumission des Rapports périodiques dans la région Asie-Pacifique a été organisée par le Centre du patrimoine mondial lors de la 43<sup>e</sup> session du Comité (Bakou, 2019). En outre, plusieurs présentations ont été effectuées lors de réunions et d'événements organisés dans la région Asie-Pacifique en 2019–2020 pour expliquer les objectifs de l'exercice et donner des informations essentielles sur le troisième cycle.
6. Avec l'aide du Fonds-en-dépôt UNESCO/République de Corée, un projet intitulé « Renforcement des capacités en amont du troisième cycle de soumission des Rapports périodiques dans la région Asie-Pacifique » a été approuvé à la fin du mois d'avril 2019. Il vise à fournir aux points focaux nationaux une formation théorique et pratique sur l'exercice de soumission des Rapports périodiques, à l'aide d'une approche de « formation des formateurs » afin que ces informations soient partagées avec les gestionnaires de sites dans chaque pays. Ce projet repose sur une étroite coopération entre le Centre du patrimoine mondial, les Organisations consultatives (ICOMOS, UICN et ICCROM), les bureaux hors-siège de l'UNESCO et les centres de catégorie 2 (C2C) sous les auspices de l'UNESCO présents dans la région. En outre, grâce au soutien de la République de Corée, l'exercice a pu être coordonné et

bénéficier d'un soutien au sein de l'Unité Asie-Pacifique du Centre du patrimoine mondial.

7. Entre décembre 2019 et l'été 2020, le Centre du patrimoine mondial a envoyé plusieurs Lettres circulaires aux délégations permanentes auprès de l'UNESCO et aux autorités compétentes des États parties de la région pour leur rappeler la Décision **43 COM 10A.1**, les inviter à désigner les points focaux nationaux et les gestionnaires de sites du patrimoine mondial pour l'exercice et à transmettre leurs coordonnées au Centre du patrimoine mondial. Les États parties ont également été encouragés à faire traduire, dans leurs langues nationales, le questionnaire, le manuel à l'usage des gestionnaires de sites, ainsi que d'autres supports d'orientation afin d'en faciliter la compréhension pour l'ensemble des parties prenantes. Le Centre du patrimoine mondial a organisé le graphisme d'un certain nombre de versions en langues nationales (fournies par les points focaux nationaux et les bureaux hors-siège de l'UNESCO dans la région Asie-Pacifique) du manuel à l'usage des gestionnaires de sites pour la région, notamment les versions chinoise et népalaise.
8. Les centres de catégorie 2 (C2C) sous les auspices de l'UNESCO ont été invités avec les bureaux hors-siège de l'UNESCO dans la région Asie-Pacifique à fournir une assistance dans le cadre de l'exercice de soumission des Rapports périodiques. Plusieurs d'entre eux ont déjà pris des mesures à cet égard, notamment l'Institut de formation et de recherche sur le patrimoine mondial pour la région Asie-Pacifique (WHITR-AP – Shanghai/Beijing, Chine), le Centre international sur les technologies spatiales au service du patrimoine naturel et culturel (HIST - Beijing, Chine) et le Centre de gestion et de formation sur le patrimoine mondial naturel pour la région Asie-Pacifique (WII - Dehradun, Inde) (voir le document WHC/21/44.COM/6). En outre, le Centre mondial de recherche et de formation pour les zones d'importance internationale (GCIDA - Jeju, République de Corée), un centre de catégorie 2 sous les auspices de l'UNESCO, a présenté ses travaux de recherches et de formation destinés à améliorer la gestion de plusieurs zones d'importance internationale et les synergies entre les conventions et les programmes culturels de l'UNESCO. Outre leur participation aux activités de renforcement des capacités, les centres de catégorie 2 ont apporté un soutien aux points focaux nationaux et aux gestionnaires de sites du patrimoine mondial dans leurs domaines de compétence.
9. Afin de s'assurer que les processus similaires soient appliqués dans les différentes régions au regard des méthodes, des analyses et du soutien aux États parties, une coordination générale de l'exercice est assurée par un coordinateur des Rapports périodiques du Centre du patrimoine mondial, au sein de l'Unité de la politique et des réunions statutaires, qui travaille en coopération avec l'unité Asie-Pacifique.

### **Lancement de l'exercice de remplissage du questionnaire des Rapports périodiques dans la région Asie-Pacifique**

10. Le Centre du patrimoine mondial a lancé l'exercice de soumission des Rapports périodiques dans la région Asie-Pacifique le **1<sup>er</sup> octobre 2020**. Au total, 65 points focaux nationaux des 36 États parties à la *Convention du patrimoine mondial* dans la région et 272 gestionnaires de sites du patrimoine mondial des 269 sites du patrimoine mondial inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ont été invités à remplir les Sections I et II du questionnaire des Rapports périodiques, portant sur la mise en œuvre de la *Convention* au niveau national et à l'échelle des biens, respectivement.
11. La région Asie-Pacifique est la troisième région à effectuer le troisième cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques et la première région à le réaliser entièrement en ligne en raison de la situation sanitaire mondiale engendrée par la

pandémie de COVID-19 en 2020-2021, y compris les activités de renforcement des capacités, les réunions d'information et l'accompagnement de l'exercice.

12. Un e-mail comportant des informations d'accès a été envoyé à chacun des points focaux nationaux et gestionnaires de sites du patrimoine mondial au début de l'exercice. Un contrôle régulier des taux d'accès et de remplissage, ainsi qu'un rapide suivi des nouvelles demandes de modification d'accès des parties prenantes aux Rapports périodiques ont été assurés par l'équipe en charge de la soumission des Rapports périodiques.
13. Comme pour les autres régions, le Centre du patrimoine mondial a mis en place un service d'assistance pour répondre rapidement aux questions et résoudre les problèmes soulevés par les acteurs de l'exercice de soumission des Rapports périodiques. À l'heure où nous rédigeons ce rapport, la période de soumission des Rapports se poursuit et le Centre du patrimoine mondial a reçu jusqu'à présent environ 600 demandes de la part des points focaux nationaux et des gestionnaires de sites, concernant des problèmes techniques, des changements au niveau des acteurs désignés pour l'exercice de soumission des Rapports périodiques, ainsi que des questions importantes relatives au questionnaire lui-même.
14. Le Centre du patrimoine mondial a présenté l'équipe en charge de la soumission des Rapports périodiques pour la région Asie-Pacifique et continue d'informer les États parties de la progression de l'exercice par l'envoi régulier de lettres, de notes d'information et d'e-mails circulaires, en plus des sessions de formation en ligne régulières (voir ci-dessous). La collaboration entre le Centre du patrimoine mondial, les Organisations consultatives, les C2C et des experts indépendants a permis aux États parties de la région de bénéficier de conseils techniques et de soutiens rapides, ce que les points focaux nationaux et les gestionnaires de sites concernés ont grandement apprécié.

### **Sessions de formation en ligne**

15. Le projet du Fonds-en-dépôt UNESCO/République de Corée susmentionné a été initialement approuvé à des fins de renforcement des capacités en amont de l'exercice de soumission des Rapports périodiques dans la région. Il s'est articulé autour de plusieurs ateliers de formation en présentiel, d'une durée de trois jours, destinés aux points focaux nationaux pour l'exercice de soumission des Rapports périodiques dans la région Asie-Pacifique, initialement prévus en Chine (Beijing et Shanghai) et à New Delhi en 2020. Les ateliers de formation devaient être menés en collaboration avec les Organisations consultatives auprès du Comité du patrimoine mondial et les C2C sous les auspices de l'UNESCO qui s'occupent du patrimoine mondial, dans la région, et avec le soutien considérable, en nature, du WHITR-AP et du HIST. Le contenu des ateliers de formation avait fait l'objet de discussions lors de réunions organisées en 2019–2020, débouchant notamment à un accord officiel, en novembre 2019, concernant l'organisation conjointe entre l'Institut WHITR-AP et le Centre HIST des ateliers en Chine.
16. Toutefois, en raison de la pandémie de COVID-19, ces ateliers ont été tout d'abord reportés, puis il a été finalement décidé d'opter pour un format en ligne, en se servant du matériel disponible fourni par une série de sessions de formation en ligne, ainsi que par une plate-forme d'échange en ligne dédiée aux points focaux nationaux, hébergée sur Microsoft Teams.
17. Une série de 16 sessions de formation en ligne a été organisée entre septembre 2020 et mars 2021 dans le but d'accompagner les points focaux nationaux et les gestionnaires de sites dans le remplissage du questionnaire et d'examiner en

profondeur certains chapitres ou sujets qui y sont abordés. Les sessions de formation en ligne, auxquelles ont participé les Organisations consultatives, les C2C et d'autres experts du patrimoine mondial et qui ont rassemblé un public nombreux, ont abordé (ou développé) les thèmes initialement prévus pour les ateliers en présentiel et ont également présenté le processus et le questionnaire. Certaines sessions ont été dédiées à des points essentiels de la soumission des Rapports périodiques (par exemple, la Valeur Universelle Exceptionnelle et ses attributs, les cartes et frontières, les facteurs influant sur les biens, les rapports sur le patrimoine naturel, les plans de gestion, les évaluations d'impact, le développement durable, le patrimoine urbain, les synergies entre les Conventions et les Programmes culturels de l'UNESCO). Certaines sessions sous-régionales dédiées (notamment pour les petits États insulaires en développement [PEID] du Pacifique) ont également été organisées. Globalement, en répartissant le contenu sur plusieurs semaines, ces nouvelles modalités de formation ont offert la possibilité de renforcer les capacités non seulement pour l'exercice de soumission des Rapports périodiques, mais aussi pour la mise en œuvre de la *Convention* dans toute la région Asie-Pacifique en général. En effet, la formation aborde de nombreux aspects essentiels de la *Convention*, applicables aux tâches des points focaux nationaux et des gestionnaires de sites en lien avec le patrimoine mondial.

18. Les sessions de formation en ligne ont utilisé la même approche de « formation des formateurs » que celle prévue pour les ateliers en présentiel. Les points focaux nationaux ont ainsi pu partager leurs connaissances avec les gestionnaires de sites, dans leur langue, à l'aide des documents et supports fournis pendant et après chaque session (par exemple, présentations, enregistrements vidéo des sessions et documents de référence). Dès que les capacités techniques de la plate-forme en ligne ont permis d'accueillir un plus grand nombre de participants, les gestionnaires de sites ont également été invités aux sessions de formation en ligne portant sur la Section II du questionnaire.
19. Tout au long de la période de soumission des Rapports, les participants ont formulé des commentaires très positifs et les sessions de formation ont facilité la compréhension du processus de soumission des Rapports périodiques et clarifié les questions plus complexes ou souvent mal comprises du questionnaire. Les participants ont également su mettre à profit les sessions ouvertes de questions-réponses organisées pour chaque section du questionnaire.

### **Premier examen du questionnaire**

20. Pour remédier aux difficultés rencontrées avant la soumission finale, le questionnaire a été soumis à un premier examen pour la région Asie-Pacifique, comme cela a été le cas pour la région Afrique en 2020. Les délais ont été fixés au 31 janvier 2021 et au 31 mars 2021, respectivement, pour la Section I et la Section II du questionnaire. Dans cet intervalle, les points focaux nationaux et les gestionnaires de sites ont été invités à remplir le plus possible leurs sections du questionnaire.
21. Après ces délais, le personnel du Centre du patrimoine mondial, des Organisations consultatives et des C2C a commencé à examiner les travaux en cours afin d'identifier les réponses improbables ou inexactes, de vérifier la cohérence entre les sections du questionnaire et d'aborder les questions mal comprises. Le personnel de ces entités est en train de contacter, au cas par cas, les acteurs de l'exercice de soumission des Rapports périodiques pour leur dispenser des conseils, leur demander des clarifications et les aider à obtenir les meilleurs résultats possibles avant la date limite de soumission finale.

22. Cet examen supplémentaire permettra de renforcer la fiabilité des données quantitatives et qualitatives recueillies, permettant une analyse plus précise et plus exacte des besoins et des priorités de la région et d'élaborer un ou plusieurs plans d'action (sous-)régionaux plus pertinents. Un groupe d'examineurs comprenant des agents de la culture des bureaux hors siège de l'UNESCO dans la région et des experts identifiés par les Organes consultatifs et les C2C procéderont à ce premier examen en fonction des pays/clusters qui leur sont assignés et/ou de leurs domaines d'expertise.

### **Activités de suivi et ateliers nationaux**

23. Par l'utilisation d'informations et aux documents fournis pendant les sessions de formation, et souvent avec le soutien des bureaux hors-siège de l'UNESCO, de nombreux États parties de la région ont organisé des [ateliers nationaux](#) pour l'exercice de soumission des Rapports périodiques afin de communiquer des informations et de dispenser des conseils aux gestionnaires de sites et de les aider à remplir la Section II du questionnaire. Le Centre du patrimoine mondial aimerait exprimer sa gratitude envers les points focaux nationaux, les Commissions nationales pour l'UNESCO, et les ministères et organismes concernés pour leur implication, ainsi qu'à l'égard des bureaux hors-siège de l'UNESCO, qui ont participé à l'organisation de ces ateliers, malgré un contexte mondial difficile. L'ensemble de ces acteurs ont en effet grandement favorisé la mobilisation des différentes parties prenantes et le remplissage, dans les délais prévus, du questionnaire.
24. Le Centre du patrimoine mondial a également noté, avec une grande satisfaction, l'importante mobilisation et la grande implication des points focaux nationaux et des gestionnaires de sites qui ont pris part au processus de soumission des Rapports périodiques jusqu'à présent, en dépit des diverses restrictions imposées dans leurs pays respectifs en raison de la pandémie de COVID-19.
25. Au moment de la rédaction de ce rapport, soit cinq mois avant la date limite de soumission finale, le remplissage du questionnaire du Rapport périodique pour la région Asie-Pacifique avait progressé en moyenne à hauteur de 79% pour la Section I et de 83% pour la Section II.

### **Prochaines étapes**

26. La date limite pour la soumission des Sections I et II remplies des questionnaires est fixée au **31 juillet 2021**.
27. Une fois les questionnaires remplis soumis par les points focaux nationaux, un groupe d'experts du patrimoine préparera une analyse préliminaire des résultats de l'exercice, qu'il transmettra aux points focaux nationaux avant la fin 2021 pour leur contribution à la préparation du projet de plan d'action.
28. La/les réunions de plan d'action entre le Centre du patrimoine mondial, les experts en Rapports périodiques et les points focaux nationaux seront organisées fin 2021 ou début 2022, durant lesquelles les participants rédigeront ensemble les projets de plans d'action régionaux et/ou sous-régionaux sous forme de matrices de cadre logique, en s'appuyant sur les analyses préliminaires et à l'aide d'une approche de gestion axée sur les résultats. En fonction de la situation mondiale, ces réunions seront organisées en présentiel, en ligne ou dans un format hybride.
29. Après examen des projets de plan(s) d'action par le Centre du patrimoine mondial et les experts en Rapports périodiques, les versions finales seront diffusées, pour davantage de consultations et modifications, aux points focaux nationaux avant d'être intégrées aux documents de travail en vue de la 45<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine

mondial, parallèlement au rapport de synthèse contenant l'analyse des données des questionnaires. La publication des Cahiers du patrimoine mondial est également prévue à cet égard, sous réserve qu'un soutien financier soit reçu.

### III. PRÉPARATION DU LANCEMENT DU TROISIÈME CYCLE DE SOUMISSION DES RAPPORTS PÉRIODIQUES DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

30. En vue du lancement de l'exercice de soumission des Rapports périodiques dans la région Amérique latine et Caraïbes, prévu en septembre 2021, le Centre du patrimoine mondial prend actuellement diverses mesures destinées à faciliter le processus. Il s'agit, entre autres, des mesures suivantes : examen complet et mise à jour des dossiers et des coordonnées dans les bases de données du patrimoine mondial, préparation de lettres circulaires destinées aux États parties afin qu'ils désignent les points focaux nationaux et les gestionnaires de sites du patrimoine mondial qui seront responsables de la mise en œuvre du processus de soumission des Rapports périodiques dans la région et mise en place d'un service d'assistance destiné à soutenir les différentes parties prenantes pendant la période de soumission des Rapports périodiques.
31. Concernant les autres régions qui participent déjà à la phase de soumission des rapports de l'exercice, afin d'assurer une approche globale, le Centre du patrimoine mondial tente de faire traduire certains de ses outils de formation et orientations (voir les points 37-39 ci-dessous) en espagnol, afin de faciliter la compréhension du questionnaire, qui doit être rempli dans l'une des langues de travail de la *Convention*, à savoir l'anglais ou le français. À l'instar de la collaboration entre les C2C dans les autres régions, l'Institut régional pour le patrimoine mondial à Zacatecas et le Centre régional de formation à la gestion du patrimoine Lucio Costa seront les partenaires clés du Secrétariat dans le cadre de l'exercice de soumission des Rapports périodiques dans la région Amérique latine et Caraïbes.
32. Au moment de la préparation de ce document, le Centre du patrimoine mondial est en train d'identifier plusieurs activités qui permettront de garantir des processus et des modalités similaires de mise en œuvre des régions précédentes.

### IV. AUTRES MESURES PRISES PAR LE SECRÉTARIAT POUR FACILITER LE RÔLE MOTEUR DES ÉTATS PARTIES DANS L'EXERCICE ET GARANTIR L'ADOPTION D'UNE APPROCHE GLOBALE DANS TOUTES LES RÉGIONS

33. À la suite de la Décision **42 COM 10A** du Comité recommandant au Secrétariat de « continuer à assurer une approche globale dans toutes les régions », le Centre du patrimoine mondial a apporté de nouvelles améliorations à l'outil en ligne concernant les *conseils* et les *notes* associés aux questions du questionnaire.
34. Conformément aux recommandations du groupe d'experts et aux décisions **41 COM 10 A** et **42 COM 10A** du Comité, ainsi qu'à l'appel en faveur d'un exercice conduit par les États parties et d'assurer une approche globale dans toutes les régions, et en vue de faciliter la participation des États parties et de l'ensemble des acteurs du patrimoine mondial à la préparation des Rapports périodiques pour le troisième cycle, le Centre du patrimoine mondial a mis à jour certains supports de formation, comme le programme de formation aux Rapports périodiques, pour les adapter au contexte propre à chaque région concernée.
35. Les supports mis au point ont montré qu'ils facilitaient l'autonomie des États parties pour mener avec succès l'exercice de soumission des Rapports périodiques à l'échelle

nationale. Ils disposeront ainsi d'outils pour mener des activités de renforcement des capacités auprès des gestionnaires de sites et d'autres parties prenantes. Cet ensemble de supports de formation, adapté à une utilisation dans de nombreux contextes, est accessible à un vaste public. Ces outils conviviaux et intuitifs, dont l'accessibilité facilitera l'inscription de la soumission des Rapports périodiques à l'ordre du jour d'une série de réunions et d'événements, permettront aux points focaux et autres animateurs de mener des séances de formation et de discussion. Leur utilisation dans les régions tout au long du troisième cycle vise à offrir un cadre de compréhension qui devrait favoriser la coopération, améliorer la compréhension de l'exercice et en conséquence la mise en œuvre de la *Convention*, et contribuer ainsi à atteindre les objectifs de soumission des Rapports périodiques.

36. Les dernières nouveautés et mises à jour incluent :

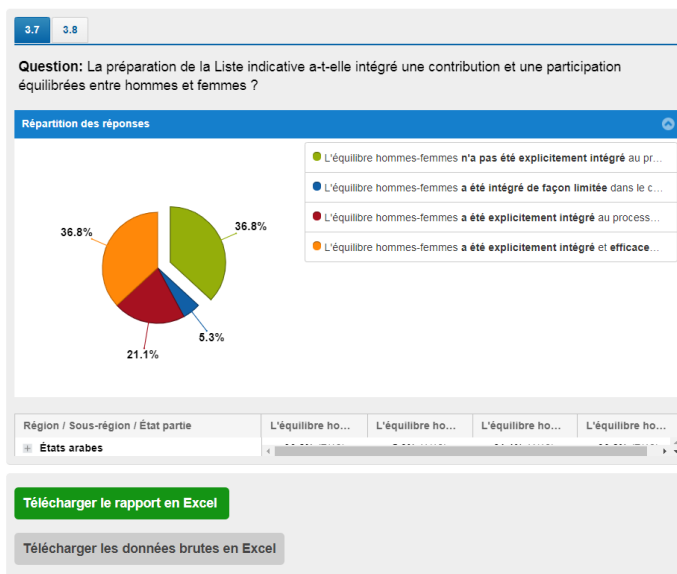
- Le **Manuel à l'usage des gestionnaires de sites du patrimoine mondial**, décrivant les objectifs, les processus et le format de l'exercice à un vaste éventail de parties prenantes, de manière concise, et dans un langage clair et accessible. Initialement publié en anglais et en français, le manuel a ensuite été traduit dans d'autres langues par le Centre du patrimoine mondial ou à l'initiative des États parties. À ce jour, le manuel est également disponible en arabe, en chinois, en népalais, en portugais et en thaï. Une version espagnole du document devrait voir le jour, afin de faciliter l'exercice dans les régions Amérique latine et Caraïbes et Europe et Amérique du Nord ;
- Outre la version en ligne (publiée sur la plate-forme dédiée au troisième cycle de soumission des Rapports périodiques : <http://whc.unesco.org/fr/prcycle3/>), des versions papier ont été imprimées et distribuées aux gestionnaires de sites de la région Asie-Pacifique et seront également diffusées aux points focaux nationaux et aux gestionnaires de sites de la région Amérique latine et Caraïbes ;
- Trois autres modules de formation à l'exercice de rapport périodique sur la valeur universelle exceptionnelle, le développement durable et les synergies avec d'autres Conventions et programmes de l'UNESCO ont été mis à jour pour tenir compte des dernières informations disponibles sur le sujet et des retours transmis par les points focaux et les gestionnaires de sites. Les modules de formation ont été élaborés pour permettre aux points focaux de mettre en place des formations aux gestionnaires de sites du patrimoine mondial concernés par l'exercice de soumission des Rapports périodiques. Le programme regroupe un grand nombre de ressources du patrimoine mondial, à la fois préexistantes et récentes, et sert de feuille de route pour les acteurs du renforcement des capacités dans le cadre des Rapports périodiques ;
- La **Liste des termes clés**, qui complète le document guide, propose des définitions claires du patrimoine mondial, de la conservation en général ou des termes spécifiques aux Nations Unies. Elle s'appuie sur les définitions et les textes préexistants, disponibles dans des sources publiées ;
- La **Foire aux questions** reprend les questions les plus fréquemment posées lors des précédents cycles et fournit une réponse aux commentaires transmis par les gestionnaires de sites et les points focaux nationaux ;
- La **brochure sur les Rapports périodiques** donne des informations générales sur les Rapports périodiques et le troisième cycle, dont le calendrier de soumission des Rapports périodiques pour chaque région, l'année d'examen et des informations sur les outils et orientations disponibles.



37. Tous les supports et outils de formation mentionnés ci-dessus sont disponibles sur la plate-forme Internet dédiée au troisième cycle de soumission des Rapports périodiques : <http://whc.unesco.org/fr/prcycle3/>. La brochure sur les Rapports périodiques est disponible en ligne à l'adresse <http://whc.unesco.org/document/181945>.
38. Le Centre du patrimoine mondial continuera de veiller à ce que l'ensemble des informations pertinentes, en lien avec la soumission des Rapports périodiques, soient communiquées à toutes les parties concernées, y compris aux États parties et aux autres acteurs prenant part à ce processus.

### Outil en ligne des Rapports périodiques

39. Conformément aux Décisions **42 COM 10A** et **43 COM 10B** du Comité, le Centre du patrimoine mondial a entamé une première phase de mise à jour et d'amélioration de l'outil en ligne des Rapports périodiques afin de continuer à faciliter le rôle moteur des États parties dans l'exercice. L'outil offre désormais à ses utilisateurs une présentation claire et personnalisable des données sous la forme de tableaux et de graphiques faciles à lire et à exporter dans des feuilles de calcul. Les utilisateurs ont également la possibilité de trier les informations en fonction de différentes caractéristiques, par exemple par bien du patrimoine mondial, type de question, chapitre ou sous-régions.
40. S'il est toujours possible d'exporter les données brutes dans des feuilles de calcul, l'export dans un tableur (Microsoft Excel) a été amélioré et prend la forme de tableaux clairs et de graphiques avec index pour une meilleure lisibilité.



41. Au moment de la préparation de ce document, le Centre du patrimoine mondial est en train d'apporter d'autres améliorations à l'outil, dans le cadre analytique des indicateurs de suivis adopté par le Comité lors de sa 41<sup>e</sup> session (Cracovie, 2017), ainsi que des améliorations techniques supplémentaires, notamment la résolution des problèmes techniques récurrents soulevés par les points focaux nationaux et les gestionnaires de sites du patrimoine mondial. Cette amélioration permettra également aux États parties d'accéder à leurs données et de les extraire en vue de les utiliser pour leurs propres rapports nationaux.

## V. PROJET DE DÉCISION

### **Projet de décision : 44 COM 10D**

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC/21/44.COM/10D,
2. Rappelant les Décisions **41 COM 10A**, **42 COM 10A**, **43 COM 10A.1** et **43 COM 10B** adoptées respectivement à ses 41<sup>e</sup> (Cracovie, 2017), 42<sup>e</sup> (Manama, 2018) et 43<sup>e</sup> (Bakou, 2019) sessions ;
3. Se félicite de la mise à jour et de l'amélioration des outils de formation, notamment la plateforme en ligne des Rapports périodiques ainsi que des orientations, par le Secrétariat, pour faciliter et améliorer l'exercice aux niveaux local et régional, et félicite le Secrétariat pour l'amélioration des outils en ligne pour les Rapports périodiques ;
4. Note avec satisfaction le lancement réussi du troisième cycle de soumission des Rapports périodiques dans la région Asie-Pacifique ;
5. Remercie la République de Corée pour le soutien apporté via son accord de projet de Fonds-en-dépôt à l'UNESCO, à la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités en matière des Rapports périodiques dans la région Asie-Pacifique ;
6. Se félicite de l'engagement et de la mobilisation des centres de catégorie 2 de la région Asie-Pacifique pour faciliter cet exercice, à savoir l'Institut de formation et de recherche sur le patrimoine mondial pour la région Asie-Pacifique (WHITR-AP), le Centre sur les technologies spatiales au service du patrimoine naturel et culturel (HIST) et le Centre de gestion et de formation sur le patrimoine mondial naturel pour la région Asie et Pacifique (Dehradun) ;
7. Prend note du fait que la région Asie-Pacifique est la première région à réaliser l'exercice de soumission des Rapports périodiques exclusivement en ligne, félicite le Centre du patrimoine mondial, qui a adapté toutes les activités, stratégies de sensibilisation et formations, initialement programmées, pour les proposer sur la plate-forme en ligne, sans modifier le calendrier de l'exercice, et remercie les acteurs de l'exercice des Rapports périodiques de la région Asie-Pacifique de s'être adaptés à ces nouvelles modalités ;
8. Se félicite également des préparations entreprises par le Secrétariat avant le lancement du troisième cycle de soumission des Rapports périodiques dans la région Amérique latine et Caraïbes en septembre 2021 et de l'implication de l'Institut régional pour le patrimoine mondial à Zacatecas et du Centre régional de formation à la gestion du patrimoine « Lucio Costa », d'avoir facilité l'exercice de soumission des Rapports périodiques dans la région ;
9. Demande au Centre du patrimoine mondial de soumettre un rapport d'avancement sur la préparation du troisième cycle des Rapports périodiques dans les régions, lors de sa prochaine session.